

Résumé Conseil Municipal du 29/01/2010

Tarif de l'eau :

Abonnement : 68 € - Prix du M3 consommé = 0,57 €

Prix du M3 pour les communes voisines = 0,88 €

Recensement : Mme Chantal CHASSAIN effectue le recensement pour la commune du 21/01 au 20/02. Il y a 154 maisons à voir.

Modification des statuts de la comcom : le CM donne un avis favorable pour la zone du développement de l'éolien.

Travaux : la consultation des entreprises pour la voirie du lotissement des Bories, la route devant la salle polyvalente et de Longegane est lancée. Les dossiers sont à produire pour le 11/02. L'autorisation de lotir « les Bories » est déposée auprès de la DDT et le traçage de la voirie est à faire dès que possible.

L'école numérique est installée dans la classe des plus petits depuis la rentrée de janvier, Elle est équipée d'ordinateurs portables, un tableau blanc interactif, un vidéo projecteur et une imprimante.

M. Guy Nouaille a fait valoir ses droits à la retraite au 31/12. Le SIVU, structure qui gère l'employé communal, est en cours de recrutement afin de pourvoir à son remplacement.

Le repas des aînés est fixé au dimanche 18/04.

La « randonnée du Sancy » qui regroupe plus de 150 voitures anciennes et qui a lieu les 19 et 20 juin passera sur la commune .

Le CM donne un avis favorable à l'acquisition auprès de la Poste d'enveloppes prés timbrées comportant un logo de la commune.

Une délibération entérine les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête d'utilité publique pour le déplacement d'un ancien chemin à Boueix.

Les anciennes tables de l'école sont à vendre au prix de 15 € pour celles qui ont une place et au prix de 20€ pour les deux places.